

***Non aux budgets d'austérité ! Non aux budgets de guerre !
De l'argent pour l'Ecole publique, pas pour la guerre !
Mobilisons-nous sans attendre !***

**Contre les suppressions de postes :
Mobilisons-nous sans attendre !**

La Commission Exécutive du SNUDI FO 33 dénonce le budget d'austérité et de guerre que le Premier ministre Lecornu a décidé d'imposer par le 49-3 !

Le budget Macron- Lecornu, c'est 7 milliards d'euros de plus pour l'armée, des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et une offensive inédite contre la Sécu, contre l'École publique, contre l'Hôpital public, contre les droits et les garanties collectives des salariés. Rien pour les salaires, entraînant une nouvelle dégringolade du pouvoir d'achat, rien pour améliorer les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader....

Le ministre Geffray, dans sa lettre aux parents, en appelle à un « sursaut collectif » face au fléau de la violence et du harcèlement. Mais de qui se moque-t-il ? La violence, elle vient d'abord de son gouvernement qui impose aux salariés, aux jeunes, et aux services publics, un véritable budget de guerre. Doit-on rappeler que le gouvernement Macron-Lecornu supprime près de 4 000 postes d'enseignants pour la prochaine rentrée alors que l'École manque déjà de tout !

Nous ne nous laisserons pas diviser. Personnels, élèves, parents se retrouvent au contraire unis, contre les conséquences du budget Macron-Lecornu, et pour une République où tous les fonds publics iront à la seule École publique.

Dans le 1^{er} degré, 42 postes seront supprimés en Gironde pour la rentrée 2026. C'est 4 fois plus que l'an dernier ! Le budget 2025 s'est traduit par 105 fermetures de classe dans notre département. A la rentrée 2026, on en ferme 400 ?

Cette saignée inédite sera aggravée par la généralisation des pôles d'appui à la scolarité (PAS). Le ministère, plutôt que de créer des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, plutôt que de recruter des AESH sous statut, entend généraliser ces PAS pour amplifier les économies sur le dos des élèves les plus fragiles. 480 PAS existent actuellement. Le ministère veut en créer 1 000 de plus à la rentrée et donc réserver 1 000 postes pour la mise en place de ces dispositifs. 1 000 postes qui provoqueront donc autant de fermetures de classes, en plus de celles générées par les suppressions de postes du budget Lecornu.

En Gironde, 29 PAS sont prévus pour la rentrée 2026. C'est 29 postes pris sur des moyens enseignants devant élèves pour des classes, pour du remplacement, pour des postes en établissements spécialisés, pour des ULIS, pour le RASED... C'est 29 postes pour coacher les enseignants au lieu de prendre en charge les élèves à besoins éducatifs particuliers !

Dans ce contexte de non remplacement, la réorganisation des postes de remplaçants en un vivier unique n'obéit qu'à une logique budgétaire, quand la solution est de créer des postes de remplaçants !

Pour la CE du SNUDI FO 33, rien ne sert d'attendre fin mars pour se mobiliser ! Dès maintenant, il faut refuser les fermetures de classes ! Nous invitons toutes les écoles à faire remonter dès maintenant au SNUDI FO 33 les enquêtes cartes scolaires.

En 2025, c'est grâce aux mobilisations, aux blocages d'écoles, avec les parents que nous avons gagné l'annulation de 30 fermetures de

classes. Nous devons dès à présent nous mobiliser pour refuser cette avalanche de fermetures programmées !

La CE du SNUDI FO 33 exige :

- l'annulation de toutes les suppressions de postes
- la création de tous les postes statutaires nécessaires dans toutes les catégories de personnels
- l'abandon du projet de fusion des différents types de remplaçants
- la mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent
- un statut, un vrai salaire pour un temps plein de 24h pour les AESH
- l'abandon des PIAL et des PAS
- la création de tous les postes spécialisés nécessaires, la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

La CE invite les personnels à se réunir sans attendre, à mettre en discussion les revendications concernant les postes et à organiser la mobilisation avec les personnels, les parents et les élus pour refuser ce budget de guerre et d'austérité.

**Non à la militarisation de la jeunesse !
Arrêt des classes défense !**

Dans le contexte international d'escalade guerrière qui ne cesse de s'accélérer et de prendre des proportions de plus en plus incontrôlables, le président Macron et ses gouvernements y contribuent activement en donnant la priorité aujourd'hui au budget de la Défense. Cela se traduit également, à l'Éducation nationale par la mise en œuvre coordonnée de toute une série de mesures faisant système, en vue de transformer l'école en antichambre du recrutement militaire et notamment avec le développement des « classes défense et sécurité globale » (+25% en 2025).

Alors que nous nous opposons déjà à la multiplication des classes défense dans les collèges et les lycées partout sur le territoire, la CE du SNUDI FO 33 dénonce le partenariat prévu entre l'Education nationale et la Marine nationale pour promouvoir l'armée dans 2 classes élémentaires de Libourne. C'est une première inquiétante au niveau national : une classe défense avec des élèves de moins de 10 ans !

Nous continuerons de nous opposer fermement à la marche à la guerre, à toute mesure d'embrigadement, de militarisation et de répression de ceux qui portent l'exigence de la paix.

La CE du SNUDI FO 33 a pris connaissance de l'invitation des organisations ouvrières anglaises à un meeting international contre la guerre à Londres le 20 juin 2026. Déterminée à faire aboutir la revendication *Pain, Paix, Liberté*, la CE décide de répondre favorablement à cette invitation en mandatant une délégation pour la représenter.

**Pour la défense de nos revendications !
Adhérez et ré-adhérez au SNUDI FO !**

La CE encourage tous nos collègues à renforcer le seul syndicat qui défend inlassablement notre Statut et nos conditions de travail par l'adhésion et la ré-adhésion au SNUDI FO 33 ainsi que par le vote aux élections professionnelles.

Adoptée à l'unanimité